

info

JOURNAL INTERNE DE LA BCU FRIBOURG / INTERNE ZEITUNG DER KUB FREIBURG

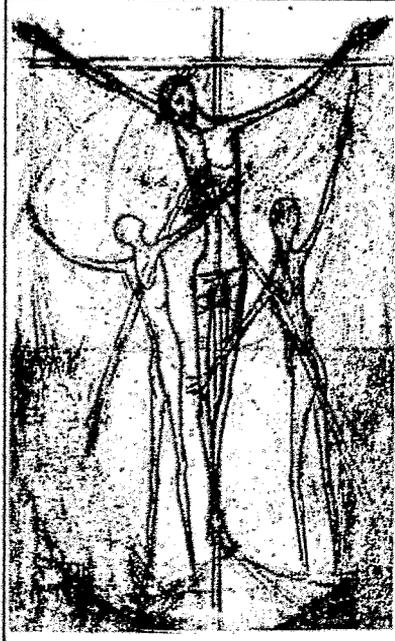
Déontologie professionnelle des bibliothécaires

Lors du Congrès BBS qui s'est déroulé à Crans-Montana au mois de septembre, j'ai participé au « speaker's corner » qui avait pour thème : « Déontologie professionnelle des bibliothécaires ». Cette mini-conférence avait pour but de nous faire connaître la proposition d'un groupe de travail ad hoc sur le projet d'un code de déontologie à l'intention des bibliothécaires suisses.

Sommaire

Déontologie professionnelle	1
Canal, enquête sur le multilinguisme	5
De la coordination locale	6
Le mécénat n'est pas mort	10
Le 62e congrès de l'IFLA en Chine	12
25 Jahre Deutsche Bibliothek Freiburg	13
Internet à tout prix?	19
Programme "Leonardo da Vinci"	21
Alexandre Herzen	25
Personnalités des médias à la BCU	26
Filet de boeuf en croût de fois gras	27
Le mot du Directeur	28

Préambule



Le groupe de travail, composé de huit personnes de toute la Suisse, s'est réuni à plusieurs reprises, pour élaborer un projet basé sur les modèles américain, français et allemand, afin de mettre en valeur notre honneur professionnel, notre image de marque. Car les bibliothécaires souffrent en permanence d'une crise d'identité et consacrent beaucoup d'énergie à la recherche de leur image. Ce futur code de déontologie serait utile à toutes les catégories de personnes, gestionnaires de l'information, et serait adopté aux quatre langues nationales.

Après avoir posé le problème, le groupe a préparé un projet (cf. ci-dessous), qu'il a présenté, aux participants au « speaker's corner » ; remarques, commentaires et suggestions pouvaient être ensuite envoyés aux membres du groupe. La deuxième partie du travail consistait à revoir quelque peu le code proposé.

Au cours de l'entretien que j'ai eu avec M. Michel Gorin de l'École supérieure d'information documentaire, celui-ci m'a annoncé que le groupe de travail maintenait son projet, avec quelques rares modifications. Les organisateurs de cette conférence ont constaté, parmi les commentaires reçus, que le sujet est très actuel, qu'il touche beaucoup la profession, mais qu'il n'apparaît pas comme une préoccupation majeure, surtout chez les bibliothécaires de Suisse alémanique. Après toutes ces réflexions, le groupe est prêt pour faire parvenir cette proposition aux membres du comité de la BBS. Ces personnes souhaiteraient que le projet se concrétise pour le Centenaire de la BBS, à Zurich, à fin août 1997.

Pour conclure, les auteurs du projet estiment que la conscience des responsabilités et l'exigence d'une éthique professionnelle

le font naître, chez les bibliothécaires, le désir d'œuvrer sur la base de règles et de points d'appui. Ce projet de code de déontologie est par conséquent destiné à définir les droits et les devoirs des bibliothécaires.

Ci-après, le code tel qu'il a été élaboré par le groupe de travail en question :

PRINCIPE GÉNÉRAL

Le bibliothécaire appartient à un corps professionnel dont l'utilité sociale est reconnue. La conscience de sa responsabilité à l'égard de la société en général, ainsi que l'exigence d'une éthique professionnelle, sont à l'origine de ce code. Celui-ci vise à définir aussi bien les devoirs que les droits liés à la profession.

Par bibliothécaire, ce code entend tout gestionnaire d'information documentaire, quel que soit le site où se déploie son activité et, naturellement, quel que soit son sexe.

IMPARTIALITÉ

Le bibliothécaire acquiert sans préjugés idéologiques, politiques ou religieux, et en dehors de toute pression commerciale, les documents significatifs de la production contemporaine et de la mémoire de l'humanité.

Il constitue des collections susceptibles de permettre au citoyen de comprendre l'évolution de la société et d'exercer ses droits démocratiques et aux individus en général de se développer culturellement et professionnellement.

ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le bibliothécaire met à disposition de tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion ou de statut social, les documents présents dans ses collections. Il offre un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information, sous réserve de restrictions définies par la loi.

Le bibliothécaire fournit à tous, selon leurs besoins, les moyens nécessaires à l'obtention de ressource à distance, qu'elles soient électroniques ou non.

PRÉSERVATION

Le bibliothécaire veille, en accord avec les missions propres à son institution, à la conservation et à la préservation des collections qui lui sont confiées.

RESPONSABILITÉ

Le bibliothécaire engage sa responsabilité personnelle à l'égard de tous les usagers en faisant preuve de diligence, de disponibilité et de célérité, en garantissant la confidentialité des informations qu'il possède concernant les usagers et la nature de leurs demandes, en s'interdisant de déformer l'information fournie selon ses préférences ou ses préjugés personnels, en sélectionnant les sources utilisées pour collecter l'information demandée, en dirigeant ses usagers vers d'autres spécialistes ou institutions lorsque ses compétences ou les ressources à sa disposition ne suffisent pas à répondre efficacement à la demande et en protégeant les catégories d'usagers les plus fragiles.

FORMATION

Le bibliothécaire acquiert, entretient et approfondit les compétences professionnelles requises par l'exercice de sa profession. Il bénéficie d'une formation professionnelle continue et contribue à promouvoir la bonne image de sa profession.

Il oeuvre pour l'obtention d'un statut professionnel adéquat et favorise l'engagement de personnel qualifié dans les bibliothèques. Il aide et conseille les bibliothécaires et les bibliothèques moins bien pourvues en personnel qualifié.

Le bibliothécaire participe au développement de sa profession. Il partage et transmet ses connaissances, il participe à la vie des associations professionnelles et les promeut, il publie dans des revues bibliothéconomiques et contribue aux travaux de recherche dans son domaine.

COOPÉRATION

Le bibliothécaire appartient à des réseaux documentaires. Il travaille en liaison avec des collègues et des institutions ou personnes susceptibles de compléter les services qu'il peut rendre. Il facilite la coopération entre bibliothèques et bibliothécaires.

A l'heure de la nouvelle formation professionnelle en information documentaire et des nouvelles technologies, l'idée de s'unir dans la recherche d'une déontologie ne serait que bénéfique pour notre profession de bibliothécaire!

Isabelle Seydoux

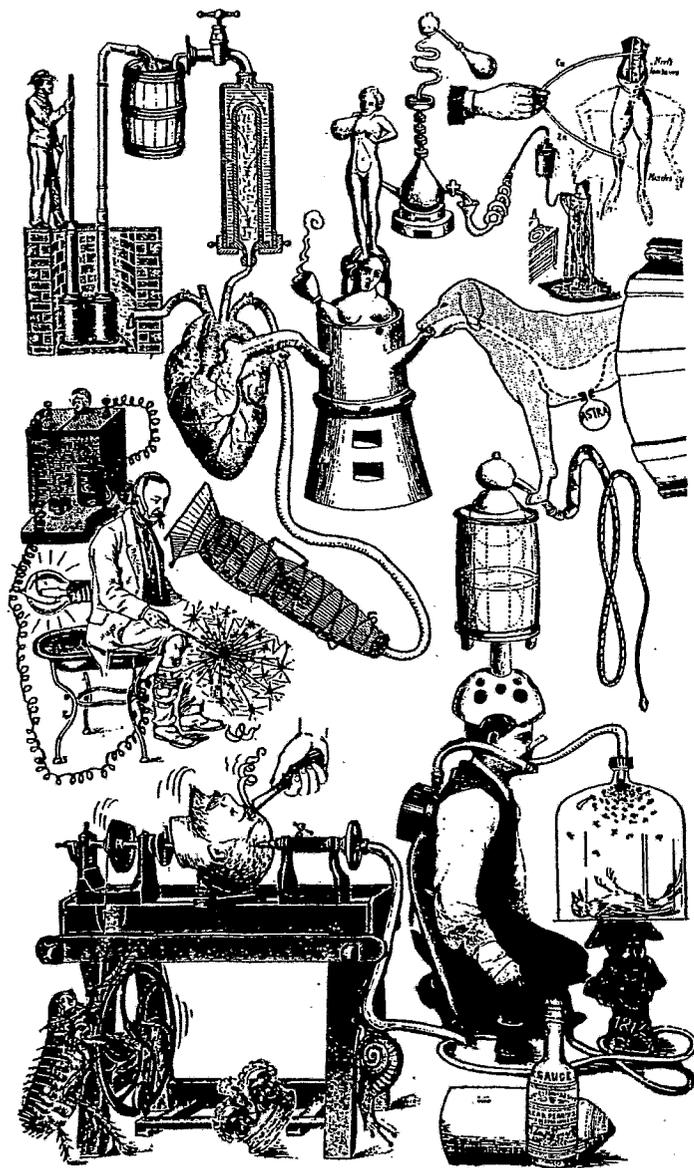


Schéma montrant le détail des célèbres expériences de Pasteur prouvant définitivement l'existence de l'âme du bibliothécaire.

Canal, une enquête sur le multilinguisme

Sur la demande de la Bibliothèque nationale, la BCU Fribourg avait participé à une enquête sur le multilinguisme dans le cadre du projet européen CANAL / LS. Les résultats de l'enquête ont été dépouillés et analysés.

participé à cette opération soient chaleureusement remerciés de leur engagement. Sans entrer dans le détail du dépouillement (le document d'évaluation complet est à disposition chez Pierre Buntschu, responsable de l'organisation sur le site de Fribourg), voici quelques conclusions.

Le nombre de questionnaires rendus témoigne de l'intérêt que les usagers de Fribourg portent aux questions liées au multilinguisme dans l'usage du système de bibliothèque. Les réponses obtenues montrent un niveau très élevé de compétences linguistiques (la maîtrise de deux, voir trois langues est fréquente) ce qui reflète fidèlement le contexte multilingue. Il apparaît judicieux de développer l'accès à la documentation en d'autres langues (le projet Canal prévoit, par exemple, un système de traduction de la demande de l'utilisateur permettant d'aboutir à des résultats en langue étrangère également), puisque 65% des personnes interrogées ont déclaré effectuer des recherches en plusieurs langues et 88% considèrent que des documents en langue étrangère sont utiles à leurs recherches. De plus, pour les usagers qui n'ont qu'une compétence de lecture dans une langue X, le fait de trouver des documents dans cette langue en cherchant dans leur langue principale représente un avantage certain.

Regula Feitknecht

L'objectif de l'enquête était de décrire (au moyen d'une investigation rapide) le comportement et les besoins des usagers de bibliothèque dans un contexte bilingue et de les comparer avec ceux des usagers issus d'un contexte monolingue; le comportement et les besoins étant définis en relation avec l'usage de catalogues informatisés de bibliothèque. Dans ce but, les questionnaires (une page A4, version française et allemande) ont été distribués aussi bien à la Centrale que dans les bibliothèques décentralisées. Cette distribution était caractérisée par le fait que les bibliothécaires approchaient les usagers et leur demandaient de rendre immédiatement le document dûment rempli. La méthode paraît dispendieuse, mais c'est à elle que l'on doit en partie le grand nombre (535 en tout) de questionnaires renvoyés. Que toutes celles et tous ceux qui ont

De la coordination locale...

Le groupe d'intérêt des bibliothèques universitaires de la BBS a tenu son Assemblée générale annuelle le 19.11.1996 à Berne.

PRÉAMBULE

Selon la coutume, la partie statutaire était associée à une partie formative en deux volets. La visite commentée des nouveaux magasins souterrains de la BNS (pour plus de renseignements voir l'article de M. Treichler dans *ABI-Technik: Zeitschrift für Automation, Bau und Technik im Archiv-, Bibliotheks- und Informationswesen*, n° 1 (1996), 3) 8680; pour un résumé, consulter la page Web de la BNS: <http://www.sn1.ch/french/projd.htm/transformations>) et deux communications sur des sujets apparentés entre eux. La première « la coordination locale dans le domaine des bibliothèques universitaires: les recommandations de la CBU et les problèmes avec la réalisation » a été présentée par Mmes Marianne Aeschbacher (coordinatrice à Berne) et Regula Feitknecht. La deuxième « La coopération entre bibliothèques vue par l'organisateur conseil » par M. J. Wandeler de la firme Trialog SA de Zurich.

COORDINATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Le contexte

Il va sans dire que la notion de « coordination locale » fait l'objet des discussions depuis bien longtemps. En 1946, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ABS, le directeur d'alors directeur de la BCU de Fribourg, M. François Esseiva avait présenté le modèle fribourgeois et souligné que le but d'un tel système était « de retrouver une unité par delà la dispersion et la dislocation des sciences entre les parois sans ouvertures de chaque séminaire » et de tendre « vers une conception vraiment humaniste de toutes les bibliothèques isolées » (cité par M. René de Wuilleret, directeur de la BCU de Fribourg dans son exposé à l'occasion de l'Assemblée de l'ABS tenue à Fribourg le 21 septembre 1968).

Mais il ne s'agit pas d'un problème typiquement fribourgeois ou helvétique; ailleurs aussi on a commencé très tôt à en parler de manière acharnée ou désabusée...: « Das Verhältnis der zentralen Bibliothek einer Hochschule zu den Bibliotheken ihrer Institute und Seminare gehört in Deutschland seit Jahrzehnten zu den ständigen Themen bibliothekarischer Fachgespräche. In der Praxis sind wir aber in dieser ganzen Zeit

keinen Schritt weitergekommen [...] Ja, man wird sagen dürfen, dass sich die seit langem auf diesem Gebiet beobachteten Unzulänglichkeiten vielerorts gerade in den letzten 10-12 Jahren noch verschärft haben. » (in: *Kooperation, Koordination oder Zentralisation...* par Kurt Shimon Wallach, Cologne 1965; la citation est tirée du « Vorwort » signé par Werner Krieg).

Pour faire face activement à ce problème, la Commission pour les bibliothèques universitaires (CBU) confie à un groupe de travail ad hoc « l'étude des problèmes de coordination locale et la préparation de recommandations en la matière ». Le groupe, piloté par M. Martin Nicoulin, directeur de la BCU Fribourg, et composé de représentants de bibliothèques « centrales » (universités et EPF), mais aussi de bibliothèques décentralisées, publie en 1989 un fascicule de recommandations disponible en français et en allemand.

En 1994, l'Assemblée générale du Groupe d'intérêt pour les bibliothèques universitaires (GIBU) relance l'épineux débat, en demandant de dresser l'état de la question. La même année, les coordinateurs locaux des Hautes-Ecoles se réunissent afin de présenter les caractéristiques de leur site. Cette réunion débouche sur la diffusion d'un questionnaire au moyen duquel nous voulions évaluer la situation cinq ans après la publication des *Recommandations*. En novembre 1996, les résultats de cette enquête sont présentés à l'Assemblée générale de la GIBU.

A la fin de la présentation, nous avons reçu le mandat de rédiger une synthèse des observations faites. La diffusion de ce rapport est prévue pour 1997.

Radiographie des sites helvétiques

Le questionnaire, envoyé aux responsables de 11 sites, comprenait 78 questions calquées sur les *Recommandations* et parcourant tout le chemin du livre ainsi que les autres services offerts par les bibliothèques. Le but principal était de savoir si les *Recommandations* étaient connues, si elles étaient suivies et, dans l'affirmative, quelle influence elles avaient eu sur le fonctionnement du système bibliothéconomique local. La formulation des questions (fermées pour la plupart) permettait de répondre rapidement; toutefois nous avons demandé aux destinataires de préciser si leur réponse était valable pour tout le site, uniquement pour la Centrale ou uniquement pour les bibliothèques décentralisées ainsi que de développer certaines réponses s'ils le croyaient judicieux.

Durant notre intervention à l'Assemblée de la GIBU nous avons fait une présentation purement descriptive des résultats de l'enquête en soulevant les problèmes qui ont été signalés. La synthèse sur la situation des différents sites reste à faire; la difficulté majeure de cette opération réside dans le choix méthodologique. Une évaluation quantitative qui peut paraître séduisante au premier abord, mènerait à des généralisations hâtives incapables de rendre compte des détails; l'approche descriptive n'est pas suffisamment synthétique. La mise en parallèle de l'expérience bernoise (provenant d'un site fortement décentralisé) et de la structure fribourgeoise (site à tendance centralisatrice fondé sur une Loi et un Règlement) a néanmoins permis d'attirer l'attention sur plusieurs points sensibles et de tirer quelques conclusions provisoires.

Les structures formelles liées à la coordination (bases légales, organes ou postes de

coordinateur, etc.) ont été créées très tardivement et étaient donc implantées ex nihilo dans des systèmes largement établis qui cultivaient des traditions solides et souvent s'insurgeaient contre une volonté centralisatrice trop affirmée mettant en péril l'autonomie des bibliothèques décentralisées. De plus, dans de nombreux cas, les organes de coordination n'ont pas les compétences qu'il faudrait ou la tâche du coordinateur n'est que faiblement définie. Les réponses aux questionnaires sont souvent formulées avec des réserves (« en principe », « théoriquement », etc.) ce qui implique l'existence de règles du jeu dont la mise en pratique pose problème.

La précarité financière a aussi un effet sur la coopération. Les années de crise obligent à utiliser au mieux les moyens disponibles et poussent à la rationalisation.

Le partage des compétences entre la Centrale et les bibliothèques décentralisées prévoyait traditionnellement que la Centrale assure l'uniformité et la qualité du catalogue, gère l'engagement du personnel, établit les cahiers des charges et garantit la formation continue et l'information. L'Université détient le pouvoir financier, décide des acquisitions, garde le personnel dans sa hiérarchie. Cette répartition doit être revue à la lumière de l'évolution technologique.

Les *Recommandations* ont-elles eu des conséquences? Généralement on admet qu'elles sont judicieuses et émanent du bon sens. Elles ont incontestablement le mérite d'avoir posé de façon rigoureuse le problème de la coordination locale. Il ressort toutefois des réponses qu'actuellement la

manière d'affronter certains sujets n'est plus parfaitement à jour ou que l'importance de tel ou tel aspect est pondérée autrement. Une perplexité assez répandue porte sur l'inexistante valeur juridique des *Recommandations* et un doute plane sur la diffusion qui en a été faite. Quels feedback ont-elles suscité? Quelle suite a été donnée à d'éventuelles réactions?

L'informatisation des bibliothèques et la mise en réseaux des catalogues sont unanimement reconnus comme des facteurs favorisant la coordination. L'évolution technologique comporte une centralisation croissante de certaines tâches (formation, planification, financement, etc.).

La précarité financière a aussi un effet sur la coopération. Les années de crise obligent à utiliser au mieux les moyens disponibles et poussent à la rationalisation.

LA COOPÉRATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES VUE PAR L'ORGANISATEUR CONSEIL

La création d'une entreprise conseil, telle que Trialog SA, se justifiait, il y a 8 ans, pour combler un besoin très répandu dans le monde des bibliothèques. Souvent ces institutions n'ont pas le temps, ni les moyens ou le personnel pour faire une évaluation de leur fonctionnement; de plus, le regard d'une personne extérieure permet souvent de repenser certains aspects trop familiers au personnel en place; enfin, le marché n'offrait, à l'époque, que des entreprises-conseil spécialisées en informatique auxquelles manquaient les connaissances particulières nécessaires dans le domaine bibliothéconomique.

Il y a deux ans, la firme Trialog a fait une expertise pour le site de Berne qui révélait

que la coopération/collaboration entre les unités de documentation représente un point très sensible dans la gestion, que les questions stratégiques assument une place prépondérante et que les nouvelles technologies, qui jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement des bibliothèques, représentent un facteur important dans cette discussion. D'où la conclusion selon laquelle la coordination ne représente pas un but en soi, mais un moyen pour atteindre des objectifs, dont la réalisation paraît de plus en plus difficile à cause de la crise financière et de la nécessité d'accomplir des tâches de plus en plus diversifiées.

Voici quelques-uns des facteurs qui influencent la coopération entre bibliothèques (les premiers la favorisant et les derniers l'empêchant):

- l'évolution de plus en plus rapide des sciences de l'information (réseaux de systèmes)
- la mise en réseau des catalogues ainsi que leur mise à disposition sur Internet et/ou Intranet
- l'offre qui s'annonce des full-text en ligne
- les universités avec leurs structures organisationnelles (« derniers belluards du féodalisme »)
- la complexité du système bibliothéconomique suisse qui s'articule sur plusieurs niveaux (au contraire de la solution américaine, par exemple, qui n'offre qu'une bibliothèque centrale sur un campus).

Le but auquel il faut tendre est la création d'un système global comprenant des fonctions différenciées et la distribution équitable des ressources documentaires. Quant aux moyens, le conférencier dégage trois axes sur lesquels il faudrait agir: le personnel, le budget, les technologies. Il préconi-

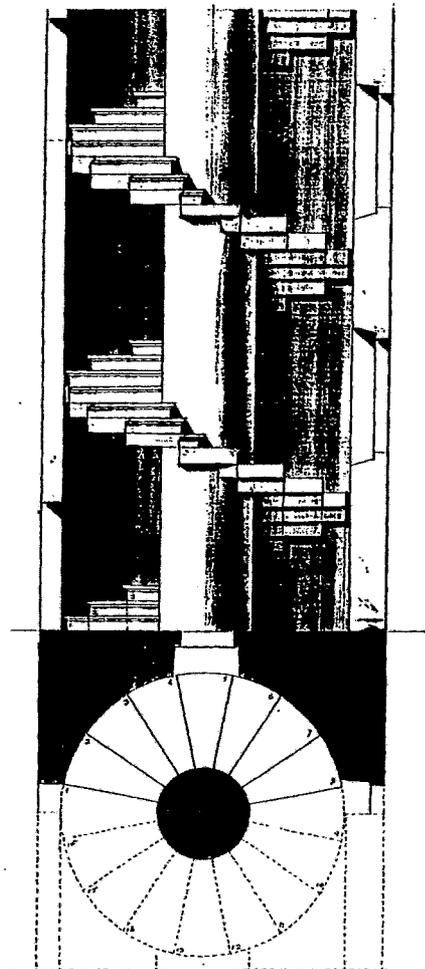
sait l'institution d'une source financière unique sur le site, représentée par une instance pourvue d'un fort pouvoir décisionnel; le personnel dépendrait uniquement de cette instance et ne serait pas attribué à un nombre plus ou moins élevé d'unités décentralisées et les technologies revêtraient le rôle-clé qu'elles sont appelées à jouer.

Le modèle évoqué est celui de la bibliothèque universitaire de Freiburg i.B., où les collaborateurs, dépendant de la Centrale, font partie du système bibliothéconomique et non pas d'un Institut ou d'un Séminaire en particulier. La politique d'achat vise à investir de manière optimale les moyens à disposition et elle se pratique avec l'accord des partenaires concernés. La même personne (bibliothécaire scientifique ou « FachreferentIn ») est responsable d'une discipline à la Centrale et en même temps d'une bibliothèque décentralisée. Elle garantit également l'archivage de l'information électronique pour son domaine. La répartition du budget d'achat est faite par l'instance centrale. L'accès à l'information se fait par des catalogues en réseau permettant de faire des économies au niveau du catalogue, économies qui vont au bénéfice du secteur public: la mise à disposition accrue d'instruments électroniques pose en effet le problème de la formation et de l'assistance des usagers. Les connaissances requises dans ces domaines grandissent à un rythme exponentiel: le partage du savoir entre bibliothèques favorise la collaboration entre différentes institutions. Enfin, *last but not least*, l'adoption de systèmes de prêt communs et la généralisation du prêt direct à distance sont autant de services qui passent par la coopération.

Le mécénat n'est pas mort

Rappelons d'abord que la BCUF conserve dans ses trésors une grande partie des documents illustrant les activités de l'architecte fribourgeois Charles de Castella (1737-1823), soit 18 volumes ou albums de textes et de dessins (cotes L 378, L 771-774, L 827-828, L 1170-1176, L 1181, L 1943, LA 50,1) et un grand dossier de feuilles éparses (LE 10).

Certains de ces manuscrits appartiennent à «l'ancien fonds» de la collection des manuscrits de la BCU (du début de ce siècle, au plus tard); la partie la plus significative, les albums L 1170-1176, fut achetée en 1968. L'album sur le château de Greng (L 1943) a pu être intégré aux collections en 1991. S'appuyant largement sur cet impressionnant ensemble de documents, le Musée d'Art et d'Histoire a présenté en 1994 une grande exposition. Le catalogue publié à cette occasion, la première monographie consacrée à cette personnalité fribourgeoise, a permis de tout savoir sur Charles de Castella, presque tout...



Pour les connaisseurs du dossier Castella, il était donc une grande surprise de découvrir, tout juste après la publication du catalogue, deux autres albums de dessins, jusqu'à ce moment inconnus et inaccessibles à la recherche. Deux ans plus tard, c'est le tour à la BCU de récolter des fruits de cette manifestation. M. et Mme Emery-de Reyff, couple fribourgeois établi dans le canton de Neuchâtel, découvrent dans leurs papiers tout un dossier renfermant des dessins de Charles de Castella. Ils décident spontanément de l'offrir à la BCU de Fribourg.

Il s'agit d'un ensemble comparable au dossier conservé sous la cote LE 10: quelques 200 feuilles éparses en partie prévues pour former des albums, en partie comportant des plans isolés, dont des constructions pour M. Buman à Montagny ou pour M. Montenach à Russy. La BCU est heureuse d'enregistrer ce don important qui permettra de réexaminer l'oeuvre de Charles de Castella.

Joseph Leisibach

(Mit inständiger Bitte, den Text in ein lesbares und korrektes Französisch zu bringen, und Kompetenz zu kürzen). J.L.



La Liberté 5.12.1930

Cycle de conférences 1997

Le 62e Congrès annuel de l'IFLA

par Mme Daisy McADA, Faculté S.E.S. - Université de Genève
Salle Rossier le 23 janvier 1997 à 8h30

L'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) organise chaque année un congrès professionnel de haut niveau.

La 62e Conférence générale de l'IFLA eu lieu en Chine, à Beijing, du 25 au 31 août 1996. Elle a été suivie par 2.600 congressistes en provenance de 94 pays. La Chine a consacré le congrès au thème du défi du changement : les bibliothèques face au développement économique.

La présentation fera un compte-rendu d'une semaine intensive d'activités proposées aux délégués amenés à effectuer une sélection drastique dans un programme de quelque 200 activités proposées (séminaires, conférences, tables ouvertes, groupes de travail, ateliers, etc.).

L'information ayant de plus en plus une valeur de ressource économique et de moteur de développement, les travaux présentés ont fait le point de la situation pour tous les aspects liés au développement de nouvelles compétences, aux exigences des nouvelles technologies, au partage de ressources, au financement des services d'information, à l'identification des besoins des utilisateurs et au fonctionnement des réseaux.

PLAN DE LA PRÉSENTATION

IFLA : structure et organisation - Beijing 96
- Thème et programme - Un congrès au quotidien - Avantages et inconvénients - Futures conférences jusqu'en 2002

Daisy McADAM

PROCHAINE CONFÉRENCE

Lors de la prochaine conférence, qui aura lieu en mars 1997, Mme Barbara Vauthey, responsable de l'Euro-Guichet de l'Université de Fribourg, va nous présenter *Les bibliothèques dans les programmes européens de recherche et de formation continue*.

des personnes

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Madame Sofia Armanini, bibliothécaire scientifique, a été engagée dès décembre 1996, à 50%, à la Bibliothèque de langues et littératures en remplacement de Madame Inés de la Cuadra.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

25 Jahre Deutsche Bibliothek Freiburg oder Wie ich Bibliothekarin wurde

Sommer 1970: Seit drei Jahren wohnte ich nun in Freiburg, hatte ein abgeschlossenes Universitätsstudium, Mann und Kind und endlich Zeit, etwas zum Vergnügen zu lesen. Doch nun fehlte die Möglichkeit, an den geeigneten Lesestoff zu kommen, denn Volksbibliotheken, die Lesestoff zur Unterhaltung, Bildung und Information für Kinder und Erwachsene anbieten, waren dünn gesät im Kanton Freiburg.

In der Stadt sorgte die Schweizerische Volksbibliothek (SVB, besser bekannt unter ihrem französischen Namen „Bibliothèque pour tous“ BPT) mit einer Zweigstelle dafür, dass der französischsprachige Teil der Bevölkerung Bücher ausleihen konnte. Für die deutsch-

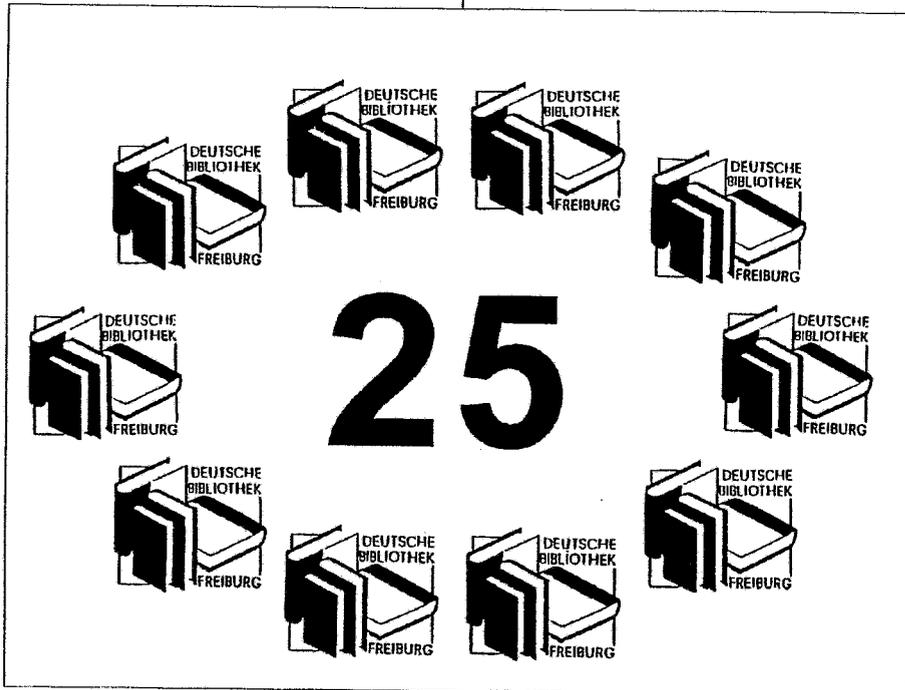
sprachigen Einwohner aber gab es keine ähnliche Gelegenheit, sich Lektüre zu verschaffen. Die Kinder konnten Bücher in den Schulbibliotheken ausleihen, standen aber in den Ferien vor verschlossenen Türen.

Im einen Artikel im Pfarreiblatt las ich, dass mit Büchern aus Schulbibliotheken der Stadt in einem Lokal hinter der Paulusbuchhandlung in den zwei Ferienmonaten eine **Ferienbibliothek** durchgeführt worden sei. Sie wurde von mehr als 200 Kindern benutzt, die 1400 Bücher ausleihen. Erwachsene, die sie begleiteten, mussten enttäuscht feststellen, dass für sie keine Bücher bereitstanden. Mit dieser Ferienbibliothek war der Beweis erbracht, dass eine Bibliothek für die Deutschfreiburger dringend nötig sei. Ich schrieb an die Redaktion und meldete mein Interesse an für Mitarbeit bei der Gründung einer deutschsprachigen Volksbibliothek in Freiburg. Ich wurde an die Adresse der Hauptinitiantin dieser Ferienbibliothek verwiesen, an *Louise Buntschu*, Lehrerin an der Vignettaz-Schule und Präsidentin des Schweizerischen Bundes für Jugendliteratur. Dies war der Beginn einer äusserst fruchtbaren Zusammenarbeit, die

bis zum Tode von Louise Buntschu dauerte. Meine ersten bibliothekarischen Erfahrungen lagen bereits einige Jahre zurück. Als junge Lehrerin in einem kleinen Dorf im Kanton Bern hatte ich 1961 die dortige Gemeindebibliothek (in einem Schrank hinten im Schulzimmer) neu geordnet und « katalogisiert ».

Dass eine Bibliothek für die Deutschfreiburger dringend nötig sei, hatte man inzwischen auch bei den städtischen und kantonalen Behörden begriffen. Im Rahmen der Ausbaupläne für die Kantons- und Universitätsbibliothek (KUB) wurde denn auch Raum (281 m²) für eine zweisprachige Bibliothek eingerechnet. Da der Um- und Neubau der KUB längere Zeit dauern wür-

de, mit einer deutschen Bibliothek jetzt aber nicht mehr länger zugewartet werden sollte, wurde ein **Organisationsausschuss für die Einrichtung einer deutschsprachigen Station der SVB** geschaffen, in welchen auch der damalige Vizedirektor der KUB, *Georges Delabays*, der ebenfalls Vorstandsmitglied der Schweizerischen Volksbibliothek (SVB) in Bern war, gewählt wurde. Nun überstürzten sich die Ereignisse beinahe: Die SVB erklärte sich bereit, der Bibliothek 4000 Bücher für ein Jahr gratis zur Verfügung zu stellen. Die *Pauluswerke* boten einen grossen, geeigneten Raum hinter ihrer Buchhandlung zu günstigen Bedingungen an. Die KUB überliess der deutschen Bibliothek alte, nicht mehr benützte Bücherregale und stellte eine ihrer Biblio-



thekarinnen, *Rita Siegwart*, zur Verfügung für Mithilfe bei der Bücherauswahl und Einarbeitung einer Bibliothekarin für die deutsche Bibliothek. Mit ihr zusammen suchte ich in der Hauptstelle der SVB in Bern die rund 4000 Bände für Freiburg aus. So ging in der kurzen Zeit von drei Monaten der langjährige Wunsch in Erfüllung: Am 15. April 1971 konnte die **Deutsche Bibliothek feierlich eröffnet werden**.

Der Kanton hatte die Einrichtungs- und Unterhaltskosten bezahlt und kam auch weiterhin für Reinigung und Miete auf. Die Gemeinde Freiburg übernahm die Betriebskosten. Die Oberaufsicht und finanzielle Verwaltung lag bei der SVB, die auch die Bücher zur Verfügung stellte. Die Deutsche Bibliothek sollte nun nach und nach einen eigenen Buchbestand aufbauen und die Leihbücher der SVB zurückzugeben. Vorläufig fehlten aber Finanzen für Buchanschaffungen.

Auf Anregung der SVB, die die Deutsche Bibliothek mit der Zeit in die Selbständigkeit entlassen wollte, wurde am 17. Februar 1972 der „**Verein der Freunde der Deutschen Bibliothek Freiburg**“ gegründet, dessen Hauptzweck „Aufbau und Betrieb einer Leihbibliothek für deutschsprachige Literatur“ war. Präsidentin wurde *Louise Buntschu*. Ich wurde Sekretärin des Vereins und Mitglied im Ausschuss für die Bücherauswahl.

Im Januar 1973 konnte die Bibliothek ihre **ersten 1000 eigenen Bücher** in Empfang nehmen. Sie hatte sich am **Wettbewerb Biblio-Suisse** beteiligt, der Buchpreise an Bibliotheken vergab.

Zwei Hilfskräfte besorgten nun die Ausleihe der Bücher, und mit der Leitung der Bibliothek war eine Haushaltungslehrerin

in ihrer Freizeit beauftragt. Nach deren Rücktritt im Herbst 1973 wurde ich vom Vorstand dazu bestimmt, die Leitung der Bibliothek zu übernehmen. Meine Hauptaufgabe war der Aufbau des Buchbestandes. 1973 stand dafür erstmals eine bescheidene Summe zur Verfügung, so dass Ende Jahr der Buchbestand von 4200 Büchern schon 2000 eigene enthielt. Der Einkauf musste aber noch lange äusserst genau kalkuliert werden, das heisst, ich ging nie ohne Taschenrechner in die Buchhandlung!

**ich ging nie ohne
Taschenrechner in die
Buchhandlung!**

Ab 1974 regelte ein neuer Vertrag zwischen SVB, Stadt und Kanton Freiburg die Finanzen der DB. Sie erhielt jetzt Fr. 20'000.- jährlich, je zur Hälfte von Stadt und Kanton. 1975 wurden erstmals mehr als 20'000 Bücher ausgeliehen.

Inzwischen war auch mein zweiter Sohn geboren worden. Da ich die Bücher für die Bibliothek aber bei mir zu Hause katalogisieren konnte, liess sich meine neue Nebenbeschäftigung sehr gut mit den familiären Pflichten vereinen. Besonders da seit Juni 1976 die Bibliothek im Keller des alten Gambachschulhauses untergebracht war, nur wenige Minuten von unserer Wohnung entfernt.

1977 löste die SVB im Rahmen ihrer **Umstrukturierung ihre Zweigstellen auf** und kündigte auf Ende 1977 auch die Verträge

mit der Stadt Freiburg und der Deutschen Bibliothek. Die Bücher der französischen Zweigstelle konnten von der Stadt übernommen werden und bildeten nun den Grundstock der „Bibliothèque de la Ville“. Die Deutsche Bibliothek musste von nun an auf die Vermittlung der SVB verzichten und direkt mit der Stadt verhandeln, die den finanziellen und administrativen Betrieb nun allein gewährleisten konnte. Im Januar 1977 hatte der Gemeinderat von Freiburg eine „Kommission für eine zweisprachige Stadtbibliothek“ eingesetzt, der auch Louise Bundschu und ich als Vertreterinnen der Deutschen Bibliothek angehörten. Beabsichtigt war, eine zweisprachige Stadtbibliothek im alten Bürgerspital einzurichten. Da aber noch keine konkreten Pläne für das Bürgerspital vorlagen und sich die Raumfrage noch über längere Zeit hinziehen würde, wurden die Kommissionsarbeiten eingestellt.

Es folgten nun einige ruhige Jahre der Weiterentwicklung. Ich stand einer stetig wachsenden Bibliothek vor, hatte mir mein bibliothekarisches Wissen als Autodidaktin angeeignet, und hatte nun, da die Kinder grösser wurden, den Wunsch, mich beruflich weiterzubilden. Meine siebenjährige Teilzeittätigkeit in der Deutschen Bibliothek wurde als Praktikum anerkannt, so dass ich 1980 den Diplomkurs des VSB (heute BBS) besuchen konnte. Damals verbrachte ich viele Stunden in der KUB zum Lösen der wöchentlichen Bibliographieaufgaben und lernte dabei *Jean-Pierre Udry* kennen, mit dessen Hilfe ich mich im Labyrinth der Bibliographien und Nachschlagewerke zurechtzufinden lernte. 1981 bestand ich das Examen und war nun auch in diesem zweiten Beruf mit den nötigen Papieren ausgerüstet.

1981 konnte mit einer kleinen **Feier des 10-jährigen Bestehens der Deutschen Bibliothek** gefeiert werden. Der Buchbestand war inzwischen auf 7'300 Bücher angewachsen, die Ausleihe auf 37'000 pro Jahr. Jede grössere freie Fläche wurde ausgenutzt, um noch zusätzliche Bücherregale aufzustellen. Die Gemeinde hatte zwar grössere Lokale in Aussicht gestellt, aber für wann?

**die Bibliothek wurde zum
ersten Mal seit ihrer
Gründung eine Woche
geschlossen**

Im Februar 1985 begannen die Umbau- und Renovationsarbeiten im alten Bürgerspital. Von einer zweisprachigen Bibliothek wurde nicht mehr gesprochen, doch sollten die beiden Bibliotheken Tür an Tür im gleichen Flügel des Gebäudes untergebracht werden. Ein Umzug wurde auch dringend nötig. Die Raumnot spiegelte sich immer deutlicher in der Ausleihstatistik wieder, die 1985 um 2'000 Bücher geringer ausfiel. An Arbeit mangelte es dem Bibliothekspersonal aber nicht. Der Buchbestand musste laufend erneuert und die Kataloge nachgeführt werden. Erstmals äusserte ich den Wunsch nach mehr bibliothekarisch ausgebildetem Personal und nach Informatisierung von Katalog und Ausleihe. Im folgenden Jahr, 1987, konnte eine neue Mitarbeiterin, *Giovanna Riolo*, eingestellt werden, die sich in Bern zur Gemeindebibliothekarin ausbilden liess.

Im Januar 1988 war es dann soweit: die Bibliothek wurde zum ersten Mal seit ihrer Gründung eine Woche geschlossen, die

10'000 Bücher eingepackt und ins Bürgerspital transportiert. Die Bücher wurden nach einem von mir ausgearbeiteten Plan innert kürzester Zeit aufgestellt, so dass die Bibliothek schon am 30. Januar wieder geöffnet werden konnte. Die Leserinnen und Leser entdeckten in den hellen, einladenden Räumen ein erweitertes Medienangebot: nämlich zusätzlich 100 Bücher in englischer Sprache, von der SVB in Miete und jedes Jahr auszuwechseln, und einige Hundert Tonkassetten mit Geschichten und Hörspielen vor allem für Kinder. Der Erfolg liess nicht lange auf sich warten. Viele ehemalige aber vor allem auch viele ganz neue Leserinnen und Leser fanden den Weg in die Bibliothek, obschon sie bis ins erste Stockwerk hinaufsteigen mussten. Auch Studentinnen und Studenten der nahen Universität entdeckten die neue Bibliothek. Die unmittelbare Nachbarschaft der französischen „Bibliothèque de la Ville“ und der Deutschen Bibliothek wurde allgemein sehr begrüsst.

**Pro Stunde wurden
durchschnittlich 50
Bücher ausgeliehen.**

Bei mir war inzwischen eine einschneidende Veränderung der familiären Verhältnisse eingetreten. Nur mit der Stelle an der Deutschen Bibliothek war es mir nicht möglich, meinen Lebensunterhalt zu verdienen. So arbeitete ich seit Februar 1985 zu 50 % als Bibliothekarin im Pädagogi-

schen Institut der Universität und lernte in der KUB das Katalogisieren mit SIBIL, konnte also auf den Zug der Informatisierung aufspringen, was ich nie bereut habe.

Ende 1992 drohte der Deutschen Bibliothek ein schwerer Schlag. Im Rahmen der allgemeinen Sparmassnahmen wollte die Stadt ihre Subvention von Fr. 60'000. - auf Fr. 50'000. - hinuntersetzen. Damit wäre der Bibliotheksbetrieb nicht mehr gewährleistet gewesen. Dem Präsidenten Bernhard Flühmann gelang es, dank sofortigem politischen Handeln, die Kürzung auf Fr. 2000. - zu verringern. An höhere Löhne oder gar grössere Stundenzahlen für das Personal war damit nicht zu denken. Die anfallende Arbeit wurde immer grösser. Pro Stunde wurden durchschnittlich 50 Bücher ausgeliehen. Die ganze Katalogarbeit musste zusätzlich zur Ausleihe geleistet werden. Nun wurde die **Umstellung auf EDV dringend**. Der Vorstand hatte seit einigen Jahren Rückstellungen für die Informatisierung gemacht. Doch die im Herbst 1992 bei zwei verschiedenen Firmen eingeholten Offerten überstiegen um einiges die ersparte Summe. Anfangs 1993 machte ich ein Bibliothekssystem ausfindig, welches nicht nur mit modernsten Mitteln funktionierte, sondern, o Wunder, auch in unser Budget passte. Im Juli wurden in den Büros der Bibliothek zwei Computer installiert, und die **Rückfassung der Katalogdaten** begann. Giovanna Riolo und ich sowie weitere Hilfskräfte arbeiteten zu einem symbolischen Stundenlohn von Fr. 10. -. Bis Ende Jahr waren die 12'000 Bücher erfasst. Anfangs 1994 mussten noch die Daten der 500 Kassetten und die Adressen der 1'300 Benutzer eingegeben werden. Am 2. März konnte die **Ausleihe mit Computer eröffnet** werden.

Nun sind die Bücherregale im Bürgerspital alle gefüllt. Ausbaumöglichkeiten sind keine vorhanden. Der Medienbestand ist mit 15'000 Einheiten gross genug und sollte nicht mehr weiter wachsen. Vermehrt müssen also alte, abgenützte oder selten gelesene Bücher ausgeschieden werden, um Platz für neue zu schaffen, denn Aktualität ist das A und O einer gutgehenden öffentlichen Bibliothek.

Wir dürfen nach 25 Jahren mit Stolz und Befriedigung auf unser Werk blicken. Hinter uns liegt eine Wegstrecke, die neben ebenen Stellen viele steinige, mühsame Etappen aufwies. Der „Bibliothekswagen“ rollte nicht von selbst, doch mit vollem Einsatz aller Beteiligten und viel gutem

Willen, gelang es immer wieder, die Hindernisse zu überwinden. So bestand und besteht denn auch nie die Gefahr, auf den Lorbeeren auszuruhen und einzuschlafen, und wir blicken freudig auf die nächsten 25 Jahre. (Freiburg, Oktober 1996)

Susanne Gapany-Moser
Bibliotheksleiterin

Deutsche Bibliothek in Zahlen und Fakten:

Trägerschaft: „Verein der Freunde der Deutschen Bibliothek“, Präsident: Bernhard Flühmann

Finanzen: 30 % Gebühren, 70 % Subventionen: Hauptanteil (58'000.- oder 86 %) Stadt Freiburg, Loterie romande (3'800.- oder 6%), einige umliegende Gemeinden, vorab Villars-sur-Glâne und Marly (5'150.- oder 8%).

Damit das Geld reicht, muss sehr rationell gearbeitet werden.

Personal: Eine Stelle, aufgeteilt unter vier Mitarbeiterinnen

Leitung: Susanne Gapany, seit 1973

Medienangebot 1996: 14'000 Romane und Sachbücher für Erwachsene (rund 8000), Bilderbücher, Kinder- und Jugendbücher (rund 6000), Zeitschriften sowie eine kleine Auswahl Bücher in englischer Sprache (von der SVB in Miele), 600 Sprechkassetten, vor allem für Kinder

Vergleichende Statistik	1971	1995
Buchbestand:	4000 von SVB	14000 Bücher und 600 Kassetten
Jahresausleihe	12000 Bücher	47486 Medien *
Öffnungszeiten	19 Std/Woche	19 Std/Woche
Ausl. pro Std.	13 Bücher	50 Bücher
Leser	604 (354 Erw., 250 K.)	1637 (davon 799 aus Freiburg) (946 Erw., 691 K.)

*Ausleihe: 1995 rund 48'000 Bücher (= 50 pro Stunde, in 25 Jahren total 843'647 Bücher, oder eine Schlange von 25 km Länge, wenn man alle nebeneinander aufstellte). Ausser an Sonn- und allgemeinen Feiertagen ist die Bibliothek immer geöffnet.

Deutsche Bibliothek Freiburg, Spitalgasse 2 (altes Bürgerspital), 1700 Freiburg, Tel. 22 47 22, ab 2. Nov. 1996: 026 322 47 22

Internet à tout prix?

Tel était le titre du colloque organisé, les 11 et 12 décembre 1996, par le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) sur mandat de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique. Les sujets des communications étaient aussi variés que « Concepts, origines et futur des hypertextes » (par Jacques Pasquier, professeur à l'Université de Fribourg), « Développement et mise en oeuvre d'un environnement d'apprentissage basé sur les technologies de l'Internet » (par Laurent Sciboz), ou encore « Internet dans la formation continue générale et professionnelle » (par Christian Hirt), « Internet dans l'enseignement des langues étrangères » (par Bernhard Sauser) pour n'en citer que quelques-uns qui ont eu lieu le premier jour.

La BCU aussi présentait une communication portant sur « **Internet et les bibliothèques** », dont le but était de montrer ce que les bibliothèques offrent sur le réseau des réseaux et comment on y accède. Notre contribution, comprenant trois parties préparées par Jean-Pierre Ducrest, Pierre Buntschu et Regula Feitknecht, s'est déroulée en français et en allemand. Elle était accompagnée de démonstrations qui avaient préalablement été enregistrées sur le disque dur de l'ordinateur, afin d'éviter toute surprise au niveau du succès des connexions et des temps de réponse. Certaines connexions ont été faites en réel. L'intérêt du public pour la question a été vif. Une documentation retraçant les différentes étapes de la démonstration a été distribuée. Quelques exemplaires sont encore disponibles.

Recherche de bibliothèques sur Internet

Dès le début, les bibliothèques ont été fortement présentes sur Internet en donnant en particulier accès à leur catalogue. Mais comment **trouver ces catalogues**, lorsqu'on n'en connaît pas l'adresse? Parmi les méthodes possibles, deux ont été démontrées.

La première consiste à utiliser les services du **moteur de recherche Hytelnet** (particulièrement utile pour la localisation des catalogues de bibliothèques dans le monde).

Les recherches sont possibles par lieu géographique, par type de logiciel (système informatique) utilisé, par un ou plusieurs mots figurant dans les pages Web du serveur de la bibliothèque en question.

La deuxième méthode passe par le **serveur de Switch** (réseau informatique des universités suisses). Ce serveur indique surtout pour les bibliothèques suisses, allemandes ou autrichiennes. Sur la première page de ce serveur, apparaît une liste de bibliothèques en Suisse. L'accès peut se faire au catalogue (boutons *telnet*) ou aux pages Web du serveur de la bibliothèque (bouton *info*). La deuxième page présente une liste de bibliothèques en Allemagne, en Autriche et dans le monde (on y accède par la rubrique *Library catalogs* située au bas de l'écran).

Accès aux catalogues de bibliothèques

Les systèmes informatiques de bibliothèques fonctionnent souvent sur d'assez gros ordinateurs; il existe une fonction dans Internet qui permet de « simuler » un terminal et de se connecter à distance à ces ordinateurs: *telnet*.

Pour utiliser le service *telnet*, il faut avoir un logiciel supplémentaire sur la station de travail. Pour accéder aux ordinateurs de type IBM, il s'agit du logiciel **tn3270** qui peut être téléchargé depuis une page du serveur Web de *Oeffentliche Bibliothek der Universität Basel*; pour accéder aux autres ordinateurs, il faut le logiciel *telnet* qui est fourni en standard avec Windows 95 et Windows NT 4 ou qui peut être transféré depuis un certain nombre de sites FTP.

[**Rappel**: nos lecteurs demandent de plus en plus s'ils peuvent consulter le catalogue du

Réseau fribourgeois depuis chez eux via Internet. Ils le peuvent et peuvent même passer des commandes d'ouvrages, à condition de disposer de ce logiciel. Pour connaître les démarches à accomplir, ces lecteurs devraient s'adresser à un membre du groupe « Nouvelles technologies »].

Pour consulter les différents catalogues, il faut connaître le login, parfois le mot de passe et, surtout, les commandes du système consulté. Login et mot de passe sont indiqués sur la page du menu. En général, une aide est proposée dès la connexion ou alors on peut la demander au moyen de commandes telles que *?* ou *help*.

Les pages Web des bibliothèques

Si au début on trouvait dans Internet surtout les catalogues, aujourd'hui les bibliothèques y associent de plus en plus leur page Web. Cette combinaison donne lieu à de véritables offres de produits et de services.

Après avoir rappelé les démarches permettant de trouver la page Web d'une bibliothèque déterminée, nous en avons présenté quelques-unes en commentant leurs caractéristiques principales. La présentation graphique de ces pages peut être très sophistiquée ou très sobre, sans que cela influence la valeur de l'information qui est donnée sur le site. Les pages choisies étaient celles de la Library of Congress, de la Bibliothèque nationale de France, de l'Université de Tübingen et, naturellement, la page Web de la BCU de Fribourg. Vous pouvez accéder à ces pages en utilisant le répertoire installé sur le poste de consultation du personnel.

Pierre Buntschu
Jean-Pierre Ducrest
Regula Feitknecht

Leonardo da Vinci

Programme de formation professionnelle de l'Union européenne

Le 30 octobre 1996 s'est déroulée au siège du Fonds national suisse à Berne – organisée par l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), l'OFIAMT et la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique – une journée d'information sur le programme de formation professionnelle de l'Union européenne LEONARDO DA VINCI.

BUTS PRINCIPAUX

Les buts principaux de "Leonardo" consistent en:

- l'amélioration de la qualité et la capacité d'innovation des systèmes nationaux de formation professionnelle,
- l'adaptation de la formation en rapport avec les exigences de la société et avec le changement technologique,
- le développement de compétences linguistiques,
- la lutte contre l'exclusion et promotion de l'égalité des chances dans la formation entre femmes et hommes.

TYPES D'ACTION ET DOMAINES

Trois types d'action sont envisagés:

- des projets pilotes transnationaux de formation et projets de démultiplication,
- des programmes transnationaux de placements et d'échanges,
- des enquêtes et analyses transnationales,

couvrant les domaines de:

- la formation professionnelle initiale,
- la formation professionnelle continue,
- la coopération entre les universités et les entreprises.

Le programme "Leonardo" a été adopté pour la période allant de 1995 à 1999. Basé sur le concept d'une formation tout au long d'une vie, le programme couvre la formation initiale et continue par l'entremise de projets pilotes transnationaux, d'échanges et de possibilités de stages professionnels.

Même sans accord bilatéral entre la Suisse et l'UE dans ce domaine, il existe la possibilité pour des institutions suisses de participer, sous certaines conditions, à des projets "Leonardo". Les coûts sont pris en charge par l'OFES dans le cadre d'un crédit voté par le Parlement.

PARTICIPATION AU PROGRAMME

Peuvent participer au programme "Leonardo" les:

- organismes de formation professionnelle,
- les entreprises et les établissements,
- les partenaires sociaux,
- les universités,
- les administrations publiques,
- les centres et les instituts de recherche.

Les particuliers ne peuvent pas déposer directement une demande de participation

Les pays ayant la possibilité de participer sont les Etats membres de l'UE, les pays membres de l'EEE (Norvège, Islande et Liechtenstein) auxquels s'ajoutent, dès cette année, les pays de l'Europe centrale et orientale, Chypre et Malte. La Suisse y participe dans le cadre de "partenariats silencieux".

PUBLIC CIBLE

Ce programme européen de formation professionnelle, qui intègre la formation continue, vise un public très large:

- apprentis ou jeunes en formation professionnelle;
- jeunes travailleurs;
- étudiants et jeunes diplômés;
- formateurs, tuteurs ou responsables de formation professionnelle en entreprise;
- professeurs ou formateurs en langues;
- décideurs publics, aux niveaux local, régional ou national;
- membres d'un syndicat ou d'une union patronale.

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme "Leonardo" se répartit sur quatre volets principaux:

Volet I

Soutien à l'amélioration des systèmes et des dispositifs de formation professionnelle dans les Etats membres.

Conception et réalisation de projets pilotes transnationaux:

- amélioration de la qualité de la formation professionnelle initiale et la transition des jeunes à la vie active;
- amélioration de la qualité de la formation professionnelle continue des pays participants;
- information et orientation professionnelle;
- promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la formation professionnelle;
- amélioration de la qualité des dispositifs de formation professionnelle en faveur des personnes défavorisées sur le marché du travail par manque de qualifications adéquates.

Programmes transnationaux de placements et d'échanges:

- programmes transnationaux de placements de jeunes en formation professionnelle initiale;
- programmes transnationaux de placements de jeunes travailleurs;
- programmes transnationaux d'échanges pour formateurs, concepteurs et gestionnaires de programmes de formation.

Volet II

Soutien à l'amélioration des actions de formation professionnelle, y compris par la

coopération université - entreprise, concernant les entreprises et les travailleurs.

Conception et réalisation de projets pilotes transnationaux:

- innovation en formation professionnelle en vue de prendre en compte les changements technologiques et leur impact sur le travail,
- investissement dans la formation professionnelle continue des travailleurs,
- transfert des innovations technologiques dans le cadre d'une coopération entre entreprises et universités en matière de formation professionnelle continue,
- promotion de l'égalité des chances en matière de formation professionnelle entre hommes et femmes.

Programmes transnationaux de placements et d'échanges:

- programmes transnationaux de placements en entreprise de personnes en for-

mation dans une université ou de personnes diplômées,

- échanges transnationaux de personnel entre, d'une part, des entreprises et d'autre part, des universités ou des organismes de formation,
- programmes transnationaux d'échanges de responsables de la formation.

Volet III

Soutien au développement des compétences linguistiques, des connaissances et de la diffusion des innovations dans le domaine de la formation professionnelle.

Développement des compétences linguistiques:

- conception et réalisation de projets pilotes transnationaux,
- programmes transnationaux d'échanges.



Développement des connaissances dans le domaine de la formation professionnelle:

- enquêtes et analyses,
- échanges de données comparables dans le domaine de la formation professionnelle.

Développement de la diffusion des innovations dans le domaine de la formation professionnelle:

- projets de démultiplication,
- programmes transnationaux d'échanges.

Volet IV

Mesures d'accompagnement

Réseau de coopération entre les Etats membres.

Mesures d'information, de suivi et d'évaluation.

PROPOSITION POUR L'ANNÉE 1996

A titre d'exemple voici les cinq priorités thématiques choisies par le programme "Leonardo" pour l'année 1996, dans le cadre de l'Année européenne de l'éducation tout au long de la vie:

- acquisition de compétences nouvelles qui puissent ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi,
- rapprochement entre les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle et les entreprises,
- lutte contre l'exclusion,
- promotion de l'investissement dans les ressources humaines,
- généralisation de l'accès aux connaissances par les outils de la société de l'information tout au long de la vie.

CONCLUSION

Cette présentation souffre d'un certain schématisme en raison de la globalité des objectifs et des publics visés, ainsi que des dimensions géographiques et politiques du projet. On constate également, au stade actuel, l'absence de réalisations concrètes (le programme n'est qu'en phase de lancement).

Nous sommes cependant concernés. Soit en tant qu'Européens et Suisses ("partenaires silencieux") soit et en tant que bibliothécaires ou *Spécialistes en information et en documentation* (nouvelle appellation). En effet, en mettant l'accent sur la *généralisation de l'accès aux connaissances par les outils de la société de l'information dans la perspective de la formation tout au long de la vie*, le programme "Leonardo" vise également notre profession.

Cela fera l'objet de la prochaine conférence de formation continue, consacrée aux *Bibliothèques dans les programmes européens de recherche et de formation continue* (mars 1997) et confiée à Mme Barbara Vauthey, responsable de l'Euro-Guichet de l'Université de Fribourg.

Claudio Fedrigo

Alexandre Herzen

Russe de coeur, Européen d'esprit, Citoyen fribourgeois.
L'errance d'un témoin prophétique

Aristocrate, révolutionnaire russe et citoyen fribourgeois, écrivain parmi les plus remarquables de son époque, Alexandre Herzen (1812-1870), a laissé une oeuvre qui, comme son action, constitue à la fois une tentative unique de concilier le sens de l'individuel et la conscience historique, ainsi qu'un témoignage extraordinaire sur l'Europe et la Russie du XIXe siècle.

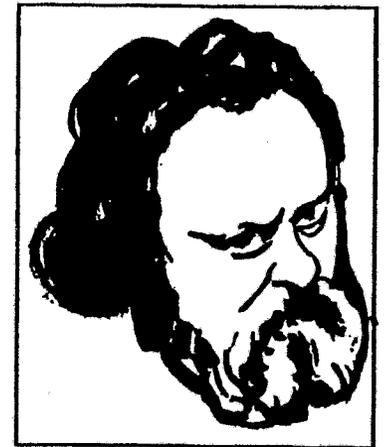
Révolté, dès son enfance, contre la situation sociale et politique de la Russie tsariste, condamné à plusieurs années d'exil intérieur, Herzen quitte le pays pour l'Occident en 1847, où il sera, peu après, le témoin lucide et désabusé de l'échec du « printemps des peuples ». Proscrit en Russie, chassé de partout en Europe il trouve refuge en Suisse, où il obtient la citoyenneté de Burg, près de Morat, dans le canton de Fribourg. Dès lors, il mènera une lutte acharnée contre l'autocratie russe au moyen de son journal « Kolokol », édité à Londres.

Ami et interlocuteur des principaux démocrates européens du XIXe siècle – Proudhon, Michelet, Mazzini, Bakounine, Garibaldi, Hugo etc. – Herzen sera contesté pour son attachement à la liberté personnelle et son scepticisme à l'égard des utopies historiques. C'est la raison pour laquelle tous les penseurs russes, de Dostoïevski

et Tolstoï à Soljenitsyne, vont puiser à la source vive de sa pensée, et même Lénine dont les éloges lui donneront accès, contre toute logique, au statut de précurseur de la Révolution russe.

Claudio Fedrigo

Exposition à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg du 23 janvier au 27 février 1997.



Herzen par Vallotton

Personnalités des médias à la BCU

L'Alliance Française de Fribourg, en collaboration avec le Médiacentre, a organisé une table ronde autour du thème:

QUELLE TÉLÉVISION POUR QUEL PUBLIC?

Débat passionnant, où deux décideurs de taille, Jean-Marie Cavada et Guillaume Chenevière, ont confessé leur credo d'homme de média et les défis à mener pour une télévision de qualité en proie inexorablement à l'audimat.

Le débat était conduit par Roger de Diesbach, rédacteur en chef de la *Liberté* qui tenta de faire se profiler les vrais engagements que l'on peut attendre du service public.

La cassette du débat est disponible à la médiathèque.



Jean-Marie Cavada
Photo V. Murith

Le Médiacentre présente

Le Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire a projeté le mardi, 03.12.1996, le film:

LE PEUPLE ZURUHAHA

réalisé en 1993, après plusieurs longs séjours au coeur de la Forêt amazonienne par Monsieur René Dumas de Romont, architecte et ethnologue.

Ce documentaire est à la fois un regard empreint de respect et d'émerveillement sur la vie et les rites d'une peuplade ignorant ce qu'on appelle « l'évolution » et surtout une terrible prise de conscience de l'inéluctable disparition de sociétés en totale ignorance du « monde civilisé » et en parfaite harmonie avec la nature.

Plus de 180 personnes ont assisté à la projection, après laquelle une discussion intéressante est née entre le public et le réalisateur.

Impressum

BCU-Info.
Parution
trimestrielle;
Michel Doussé,
Claudio Fedrigo,
Regula Feitknecht,
Christian Mauron.

Délai de rédaction:
les textes sont
remis à l'équipe de
rédaction jusqu'au
5 du mois de
parution.

Filet de boeuf en croûte de foie gras (pour 6 personnes)

Préparation: 1h - Cuisson: 40 mn

1kg de filet de boeuf
100 g de foie gras
600 g de pâte feuilletée
400 de farce fine
5 cl. de cognac
10 cl de madère
500 g d'épinards en branches surgelés
1 c. à c. de baies roses
100 g. de beurre
1 c. à soupe d'huile
1 oeuf
sel, poivre, muscade

Faites colorer vivement le rôti dans l'huile. Laissez-le refroidir sur une grille. Faites décongeler les épinards sur feu moyen avec 50 g. de beurre et assaisonnez-les de sel, de poivre, de muscade et de baies roses.

Mélangez le foie gras en dés avec le cognac, la farce fine et du poivre. Tartinez le rôti refroidi avec la moitié de cette farce et enveloppez-le dans 300 g. de pâte. Posez-le, la soudure en dessous, sur une plaque antiadhésive, placez au frais.

Tapissez six moules à ramequins de pâte, piquez le fond puis répartissez le reste de farce et les épinards dessus.

Allumez le four sur 210. Collez à l'oeuf battu des chutes de pâte sur le rôti, badigeonnez toute la pâte d'oeuf battu. Enfournez rôti et tartelettes et laissez cuire de 35 mn à 45 mn. Laissez reposer le rôti 10 mn dans le four éteint.

Déglacez la cocotte du début au madère

avec 10 cl d'eau, puis incorporez le reste de beurre en fouettant.

Découpez le filet en nappant chaque tranche avec un peu de sauce. Accompagnez avec les tartelettes.

FEUILLANTINE DE POMMES À L'ARMAGNAC

Pour 8 personnes
Préparation: 20 mn - Cuisson: 35 mn
6 feuilles de brick
150 g de beurre
4 pommes reinettes
120 g de sucre
5 cl d'armagnac
cannelle

Epluchez les pommes, et détaillez-les en dés. Mettez-les dans un saladier, saupoudrez-les de la moitié de sucre, de cannelle et arrosez-les de 5 cl d'armagnac. Réservez au frais.

Préchauffez le four sur 180. Étalez les feuilles de brick sur le plan de travail. Faites fondre le beurre à feu doux, et, à l'aide d'un pinceau, badigeonnez-en toute la surface des feuilles de brick.

Égouttez les pommes et aspergez les feuilles d'un peu de leur jus de macération, puis saupoudrez d'un voile de sucre. Superposez 4 feuilles dans une tourtière beurrée en laissant les bords dépasser. Garnissez de pommes et rabattez la pâte sans appuyer.

Découpez les 2 feuilles restantes en larges lanières, puis froissez-les et disposez-les sur le gâteau. Aspergez du jus de macération restant et saupoudrez de sucre et de cannelle. Mettez au four et laissez cuire 35 mn. Dégustez la croustade encore tiède, accompagnée d'une boule de glace à la vanille ou à la cannelle.

UN ANNIVERSAIRE - UNE ESPÉRANCE...

J'aimerais rappeler un anniversaire. En 1986, la BCU prenait, avant la Loi et le Règlement, le chemin de la décentralisation concentrée. En collaboration avec le Vice-Recteur de l'époque, elle donnait son préavis favorable à l'entrée en fonction de la première bibliothécaire scientifique dans une des bibliothèques décentralisées de l'Université.

Sous la conduite de Pierre Buntschu, chef du projet informatique, la BCU se prépare à migrer vers le système informatique VLS. Merci pour l'énorme travail accompli par son équipe et toutes les personnes qui se sont mobilisées dans ce projet. J'espère que nous réussirons ce pas important.

Joyeux Noël! Bonne Année
et surtout un cordial merci
pour votre travail et votre
enthousiasme!

Nos chers auteurs

Peter
Bichsel
**EIGENTLICH MOECHTE
FRAU BLUM DEN
MILCHMANN
KENNENLERNEN**

Suhrkamp Verl.

cfe

